

nales d'Arts et Métiers de Châlons. Il y fut bon élève, enjoué, turbulent, mais bon camarade, sincère et franc, tel il resta toute sa vie.

Un court passage aux usines Walker, à Lille, puis aux usines de Fives-Lille qui l'envoient en Espagne pour d'importants montages, l'amènent jusqu'en 1900.

La Société des Anciens Elèves lui procure à ce moment un emploi à l'Île Mayotte, dans une plantation où jamais — il avait été prévenu — un Gadz'Arts n'était resté plus de deux ans, quand il y restait.

Mais DELRUY, l'année suivante, est déjà directeur de la plantation. Il y restera 10 ans. Sa vive intelligence, sa grande capacité de travail lui permettent d'aborder avec succès des cultures pour lesquelles il n'était certes pas préparé. Il fait de la canne à sucre, du rhum, de la vanille, des parfums. Entre temps, au cours d'un congé en France, il se marie et remmène sa jeune femme. Puis il nous revient, et, en 1912, acquiert un tissage de velours de coton à Amiens.

Et à nouveau, DELRUY donne sa mesure. Il transforme son usine, l'électrifie, change ses métiers, en construit d'autres, triple leur nombre, bâtit des ateliers, et fait de la petite affaire du début une usine importante.

Sa réputation grandit ; il devient secrétaire du Syndicat Picard des Industries Textiles et membre du Conseil d'Administration de la Société Industrielle ; il est en même temps Président de la Commission de Tissage. Membre du Conseil de Perfectionnement de l'École de Métiers, en 1926, il est nommé Inspecteur de l'Enseignement technique, et, à ce titre, président de nombreuses Commissions d'examen des certificats et brevets d'Etat d'aptitude professionnelle.

Écoute, donnant ses avis avec mesure, mais aussi avec netteté, ne ménageant ni son temps ni sa peine, DELRUY laisse un grand vide à la Société Industrielle, où son activité s'est manifestée pendant 20 ans.

Nommé conseiller Prud'homme, officier du Mérite agricole, officier de l'Instruction Publique, la mort l'a empêché de recevoir la Croix de la Légion d'Honneur qui aurait été la consécration de sa vie laborieuse.

Comme camarade, appelé il y a 3 ans à la présidence de notre Groupe régional d'Amiens, il fut un Président ferme, mais indulgent, serviable, dévoué. On peut ajouter qu'il fut un Président aimé ; une pleine manifestation de ce sentiment d'amitié lui avait été donnée il y a quelques mois, à l'occasion de sa nomination au grade d'officier de l'Instruction Publique.

Bon époux, bon père, bon camarade, DELRUY ne laisse que des regrets ; et sa vie laborieuse peut servir de bel exemple aux jeunes.

*(Communication transmise par GERONY (Châl. 1894).*

**CHABOT (Louis), Angers 1897.** — Notre camarade CHABOT, décédé à Nice le 17 Novembre 1933, a été inhumé aux Sables-d'Olonne le 22 Novembre, en présence de personnalités industrielles de l'Ouest, de nombreux amis et de camarades venus de Paris et de la région nantaise.

Au cimetière, des paroles d'adieu dites par le Président de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs de Travaux Publics de l'Ouest, dont Louis CHABOT faisait partie, et M. BAZILLE, au nom de ses amis et camarades de promotion, rappela, en un discours rem-

pli d'émotion, dont nous donnons quelques extraits, la carrière du disparu :

« Louis CHABOT, ancien élève de l'École Nationale d'Arts et Métiers d'Angers, promotion 1897-1900, y fit des études brillantes ; dès sa sortie de l'École — appelé par l'attrait de la mer, dont les symphonies avaient bercé son enfance — il s'engagea dans le Corps des Ingénieurs Mécaniciens de la Marine Nationale ; il y resta cinq ans.

« En quittant la Marine, où il avait connu les premières applications de l'industrie électrique encore naissante, il entra sans concours, et au bénéfice de son rang de sortie d'Angers, à l'École Supérieure d'Electricité de Paris, avec la 12<sup>e</sup> promotion.

« Après un stage à la Cie Thomson-Houston, qui le conduisit rapidement à la direction des Ateliers de Lesquin-lès-Lille, il fut chargé de l'exploitation de la Centrale Electrique de Vitry-sur-Seine.

« Quelques années avant la guerre, il se fixa à Saint-Nazaire ; associé à son beau-père, M. Lacour, le regretté maire de la ville, il participa à de nombreux travaux d'entretien de navires.

« La guerre l'appela au Contrôle des Forges, où sa droiture eut à s'exercer dans des conditions qui furent le plus grand honneur à son caractère. Une grave affection, dont il avait senti les premières atteintes en arrivant à Saint-Nazaire, le mit en réforme.

« Après avoir collaboré avec M. Gorel, il continua, sous la raison sociale « Entreprise CHABOT », son affaire de travaux publics et particuliers, dont le cadre dépassa vite la région de l'Ouest ; ceci le conduisit à créer une nouvelle Société à Paris, spécialisée dans les délicats ouvrages de fondations et les travaux à la mer.

« Malgré une santé chancelante, CHABOT dirigeait tout cela avec une facilité qui surprenait parfois, dont tout le mystère se trouve dans l'appui moral et l'aide attentive d'une compagne d'un rare mérite, dans le jugement sûr de notre ami, dans sa connaissance des hommes, dans une fermeté facilement acceptée par ses collaborateurs, grâce au tact et à la mesure qu'il apportait dans tous ses rapports avec eux.

« Et c'est alors même que cette vie de labeur allait lui permettre quelque repos, que la mort injuste nous le ravit.

« Le vide des mots ne peut traduire ce que le cœur ressent ; c'est pourquoi je ne puis exprimer tout le chagrin que nous cause la mort de notre grand ami.

« Notre affection — née dans un milieu où les sentiments de camaraderie sont si vivaces qu'ils sont devenus légendaires — avait grandi avec l'âge. Louis CHABOT, avec un cœur de poète, d'une sensibilité exquise, aimant les grands horizons comme les hautes cimes, passionné pour la musique, la peinture et toutes les formes d'expression de la pensée, avait conservé l'âme enthousiaste de notre jeunesse ; ce réalisateur constamment tourné vers l'objectivité, avait un tempérament de grand artiste, et il mettait toutes ses forces au service de ses conceptions philosophiques, dont il se faisait parmi ses intimes quelquefois durs d'oreille, l'apôtre ardent.

« Notre ami a voulu que sa dépouille mortelle — à laquelle pourtant il attachait peu de prix — reposât dans son pays natal, tout près de la mer pour laquelle il professait un véritable culte. En lui disant un dernier adieu, nous sentons le néant des choses et nous élevons notre âme vers l'au-delà, dans l'espérance du revoir ».

M. BAZILLE a terminé en assurant la veuve de notre regretté camarade de toute sa douloureuse sympathie ; nous nous joignons à lui pour la prier d'accepter nos condoléances attristées.